

Réintégration des éducateurs limogés suite aux évènements du bassin minier

Le ministère de l'éducation a décidé de réintégrer tous ceux qui ont été renvoyés ou limogés suite aux évènements du bassin minier, en consécration des principes de la révolution du 14 janvier 2011, dont en premier lieu la réparation des injustices.

Les éducateurs concernés ont été invités à rejoindre leur lieu de travail.

Le ministère de l'éducation avait publié, début février 2011, un communiqué portant régularisation de la situation de tous ceux qui ont été renvoyés, limogés ou ayant fait l'objet de mesures disciplinaires pour avoir participé aux protestations du bassin minier en 2008.

L'ancien régime avait décidé de renvoyer quatre instituteurs du gouvernorat de Gafsa qui ont participé à ces protestations et une enseignante du secondaire de Kairouan, accusée d'avoir assuré la couverture des évènements du bassin minier.